

La Roche-des-Arnauds •
Budget et ressources
humaines à l'ordre du
jour du prochain conseil

Le conseil municipal de La Roche-des-Arnauds se tiendra mercredi 20 septembre à 19 h 30 à la salle polyvalente du village.

Les finances seront évoquées avec une décision modificative du budget principal puis la rectification de la fongibilité des crédits 2023.

Les ressources humaines compléteront l'ordre du jour avec la suppression et la création de postes d'adjoints techniques, la stagiarisation d'un adjoint d'animation puis la création d'un poste d'agent de maîtrise.